

Sanctuaire de Mengame

Du poulet pour préserver le gorille

Un projet de ferme avicole annoncé le 27 mars dernier, vise à réduire la pression humaine sur l'aire protégée, en développant des activités génératrices de revenus alternatives.

Gibrile KENFACK TSABDO

La chefferie de troisième degré d'Amvom dans l'arrondissement d'Oveng, département du Dja-et-Lobo, région du Sud, a abrité la réunion de lancement du projet d'Appui à la gestion durable du paysage forestier du sanctuaire à gorilles de Mengame, le 27 mars dernier. L'activité organisée par le Centre africain pour le développement durable et l'environnement (CADDE) visait à sensibiliser plus de 20 membres des communautés riveraines du sanctuaire à gorilles sur la dégradation des espaces forestiers et des espèces menacées, ainsi que sur l'importance de la conservation de la biodiversité de l'aire protégée. La mise en œuvre du projet va contribuer à la baisse des activités anthropiques (humaines) au sein du sanctuaire, par le développement d'activités génératrices de revenus, respectueuses de l'environnement. L'idée est de réduire la pauvreté des hommes, femmes et jeunes autochtones, en limitant la dépendance des communautés vis-à-vis des ressources



Les activités à développer doivent préserver l'environnement.

du sanctuaire. Par ailleurs, l'appui du CADDE (financé par Global GreenGrant Funds) va encourager et faciliter l'entrepreneuriat vert, en vue d'accroître et diversifier les moyens de subsistance et le développement économique local. Les communautés bénéficiaires sont localisées dans

les villages Amvom, Aboulou, Akoabas, Mebang, Bikou'ou, Bitche, et Minkoumou. Le projet retenu pour réduire la pression humaine sur le sanctuaire est la création d'une ferme avicole pilote, pour élever le poulet pantalonné. Le choix porté sur le sanctuaire à gorilles de Mengame n'est

pas anodin. L'aire protégée s'étend sur une superficie de plus de 27 723 ha, à cheval entre les arrondissements de Mvangan dans la Mvila et d'Oveng dans le Dja-et-Lobo. Elle appartient au complexe d'aires protégées transfrontalières du Trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), et protège l'un des habitats naturels les plus riches d'Afrique ainsi que des espèces de primates dont le gorille des plaines de l'Ouest et les chimpanzés. Le sanctuaire abrite aussi des ressources naturelles forestières. Toutefois, l'exploitation de ces ressources à forte valeur écosystémique fait l'objet de pressions, notamment le braconnage, la pêche, l'exploitation illégale et les travaux champêtres non réglementés. Ces activités contribuent à la dégradation de la réserve faunique.

27 723
ha (+)

Superficie du sanctuaire à gorilles de Mengame.



« L'aviculture est une alternative au braconnage »

Elie Blaise Pamboundem, directeur exécutif du CADDE.

« L'objectif de ce projet est de réduire l'anthropisation du sanctuaire à gorilles de Mengame, en renforçant des moyens de subsistance durables et respectueux de l'environnement pour les communautés riveraines. Il y est prévu une série d'activités qui vont concourir à réduire la dépendance des communautés locales aux ressources du

sanctuaire, promouvoir des activités génératrices de revenus écologiques, encourager l'entrepreneuriat vert locale et contribuer à la lutte contre la pauvreté des hommes, femmes, jeunes et communautés autochtones. L'une des activités dudit projet consiste en la création d'une ferme avicole pilote qui place les communautés locales au cœur de l'apprentissage d'un métier, celui de l'éleveur avicole. Il faut relever que l'aviculture se présente comme l'une des alternatives aux activités de braconnage. L'espèce adaptée est le poulet pantalonné (ou Brahma), très prisé pour sa chair savoureuse et sa rentabilité. Cet élevage est en plein essor au Cameroun ».



« Nous allons évaluer l'impact du projet »

Serges Christian Grakom Docta, représentant du conservateur.

« Nous nous attendons à ce qu'il y ait moins d'activités anthropiques sur la forêt du sanctuaire à gorilles de Mengame. Que les actions qui ont été menées avant soient diminuées. On ne veut plus que les gens entrent en forêt n'importe comment, pour aller tuer des animaux et couper les arbres. Notre souci, c'est que les gens diminuent leurs activités dans la forêt. Nous comptons accompagner les communautés en les soutenant, en leur

donnant des idées sur la gestion du projet. Nous allons aussi leur prodiguer de temps en temps des conseils, faire des descentes et des vérifications pour évaluer l'impact du projet sur le niveau de vie des populations. L'accent sera mis sur les activités que les communautés mènent sur le terrain ».



« Nos revenus pourront augmenter »

Mireille Mekaman, conseillère municipale à la commune de Mvangan et leader de femmes.

« Nous avons été formées sur la fabrication du savon, du beurre et de l'huile de cacao. Nous avons constaté qu'il est possible de se constituer en GIC dans les différents villages, pour économiser de l'argent et ouvrir des comptes. Cela peut nous aider à augmenter nos revenus dans le cadre du projet. L'union fait la force. Nos revenus additionnels peuvent nous permettre de diminuer l'activité dans les forêts. Au fur et à mesure, de nouvelles idées vont germer pour gérer durablement les ressources du sanctuaire. Nous allons aussi passer dans les différents villages pour mettre les femmes au courant de ce projet et leur rendre compte de ce que nous sommes en train de réaliser ».



« Nos apports seront perceptibles »

Sa majesté Dieudonné Akono, chef de troisième degré d'Amvom.

« La formation vient à point nommé, avec certaines alternatives à la viande de brousse. Nous sommes dans une zone forestière et les populations riveraines étaient déjà habituées à manger de la viande de brousse, du poisson d'eau douce ainsi que d'autres espèces. Maintenant, on leur apporte d'autres projets qui peuvent leur permettre de réduire la pression sur les espèces fauniques, forestières ou halieutiques. C'est une très bonne chose. En tant que leaders locaux et

facilitateurs, nous allons les accompagner pour atteindre les objectifs escomptés. Nos apports seront perceptibles. Je remercie les initiateurs du projet. Je souhaite qu'ils continuent à chercher d'autres alternatives en dehors de la ferme avicole, qu'on peut étendre sur un partenariat local ou avec des couches sensibles comme les femmes et les jeunes. A telle enseigne que chacun trouve son compte.

Propos recueillis par G.K.T.